



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Madame Marylise PERRUCHOT /SEDEPP – Fonds de commerce

Référence : L029299

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 17 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Fonds de commerce

AVIS DE RESILIATION DE LOCATION-GERANCE ET DE CESSIION DE FONDS DE COMMERCE Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexandre CARDINAL, notaire à LE PALAIS, en date du 8 janvier 2025, enregistré au SPFE de VANNES 1, il a été constaté : I°/ La RESILIATION d'un contrat de location-gérance de fonds de commerce par Madame Marylise PERRUCHOT, née à LE PALAIS (56360) le 30 novembre 1958, demeurant à LE PALAIS (56360), Kersablen, loueur de fonds, au profit de la SASU dénommée SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS PIERRE PERRUCHOT (SEDEPP), locataire-gérant. Cette résiliation porte sur un fonds de commerce de bar (Licence IV) et planches de dégustation, ventes de vêtements – fournitures marines, objets de décoration, mobilier, produits de consommation situé à LE PALAIS (56360), Quai Bonnelle. La résiliation prend effet à compter du 8 janvier 2025 et a été consentie et acceptée sans aucune indemnité de part ni d'autre. II°/ La CESSIION D'UN FONDS DE COMMERCE par Madame Marylise PERRUCHOT, née à LE PALAIS (56360) le 30 novembre 1958, demeurant à LE PALAIS (56360), Kersablen, cédant, au profit de la société HAPPY ON, société par actions simplifiée au capital de 10000 €, dont le siège est à LE PALAIS (56360), 4 Rue Willaumez (RCS LORIENT 987 668 233), cessionnaire, de bar (Licence IV) et planches de dégustation, ventes de vêtements – fournitures marines, objets de décoration, mobilier, produits de consommation situé à LE PALAIS (56360), Quai Bonnelle. Le cessionnaire est propriétaire à compter du jour de la signature de l'acte et a la jouissance du fonds à compter du même moment. Prix : 273.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 241.670 € et au matériel pour 31.330 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale chez Maître Alexandre CARDINAL, notaire associé de la SARL LELOUP BODIN CARDINAL, NOTAIRES A BELLE-ILE-EN-MER, sis à LE PALAIS (56360), 1 Avenue Carnot – BP 75, où domicile est élu à cet effet.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)